



Université des Alpes Prix des Jeunes Chercheurs Alpains 2018

L'université des Alpes organise le prix des jeunes chercheurs alpins. Ce prix est ouvert aux jeunes chercheurs travaillant sur les montagnes et les montagnards (et notamment sur les Alpes et leurs habitants) afin de récompenser et de valoriser leurs travaux. **Cette année, l'Université des Alpes se réunit autour du thème l'eau des montagnes un bien commun, mais à quel prix? Les candidats traiteront donc de sujets liés à la ressource en eau à travers des approches diverses: environnementale, sociale, économique, culturelle, sociétale...** L'Université des Alpes se tiendra les 18 et 19 octobre 2018 à Annecy.

AMBITIONS DU PRIX

1. Encourager la jeune recherche universitaire alpine en lui offrant une audience élargie.
2. Contribuer à décloisonner et à démocratiser les savoirs et les connaissances sur les montagnes et les montagnards (notamment les Alpes et les alpins).
3. Stimuler le débat d'idées autour des travaux menés par de jeunes chercheurs.
4. Encourager les recherches portant sur les grandes questions que les évolutions du monde contemporain posent aux territoires montagnards et à leurs habitants.

MODALITÉS

- Huit candidats seront sélectionnés pour présenter leurs travaux de recherche au cours de l'Université des Alpes.
- Le choix des lauréats sera effectué par un jury réunissant une dizaine de scientifiques et citoyens, invités par le coordinateur scientifique du prix.

- Le jury sera co-présidé par un binôme d'universitaires.
- Les meilleures présentations seront récompensées par un prix en espèce (dotation totale d'un montant de **4000 €**).
 - 1^{er} prix : 3000 €
 - 2^{ème} prix : 500 €
 - 3^{ème} prix : 500 €
- Les 8 candidats sélectionnés seront invités à présenter leurs travaux devant les jurys les 18 et 19 octobre. La remise des prix se fera le 19 octobre en fin de matinée. Les lauréats présenteront succinctement leurs travaux au cours de la remise des prix.
- Les frais de déplacement (à hauteur de 100€ maximum), l'hébergement la nuit du 18 octobre et les repas sur place sont pris en charge par l'organisation.
- Les travaux de recherche retenus pourront être valorisés dans les médias et la presse, notamment dans Alpes magazine, co-organisateur de l'Université des Alpes, et dans les publications du LabEx ITEM, partenaire du prix.

DATES CLÉS

Ouverture des candidatures : vendredi 13 avril 2018

Date limite de candidature : vendredi 13 juillet 2018

Communication des candidats retenus : vendredi 7 septembre 2018

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être étudiant(e) en master 2, thèse, post-doc ou l'avoir été depuis au plus 3 ans et avoir 35 ans au plus à la date de l'Université (18 octobre 2018) ;
- La thématique traitée devra concerner les montagnes et/ou les montagnards (et notamment les Alpes et/ou les alpins) ou s'inscrire dans une problématique qui les inclue dans une approche comparative. **Cette année, l'Université des Alpes se réunit autour du thème l'eau des montagnes un bien commun, mais à quel prix? Les candidats traiteront donc de sujets liés à la ressource en eau à travers des approches diverses: environnementale, sociale, économique, culturelle, sociétale...** L'innovation et l'originalité dans la démarche, la méthodologie ou le sujet seront particulièrement appréciées, tout comme les capacités des candidats à présenter leurs travaux et à en débattre avec un public non universitaire.
- Renseigner le formulaire de candidature et fournir dans les délais les documents demandés.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Pertinence scientifique du travail de recherche ;
- Intérêt sociétal des travaux au regard des grands enjeux contemporains ;
- Capacité à s'adresser de manière pédagogique au grand public ;
- Capacité à engager un débat contradictoire et constructif avec l'auditoire ;
- **Disponibilité du candidat pour venir présenter ses travaux au cours de l'Université les 18 et 19 octobre 2018.**

MODALITÉS DE DÉSIGNATION DES LAURÉATS

Les lauréats du prix seront désignés selon une procédure d'appréciation des qualités des présentations et des travaux des candidats au regard d'une grille d'analyse.

Cette appréciation se fera par un bulletin de vote permettant de noter la prestation de chaque jeune chercheur au regard d'une batterie de critères correspondant aux ambitions du prix. Ces critères figureront sur le bulletin de vote. Les votes de chaque jury seront pris en compte séparément. La moyenne arithmétique des notes attribuées à chaque candidat permettra de déterminer sa note. La somme des notes attribuées par chacun des deux jurys déterminera la note finale de chaque candidat.

Le classement des lauréats sera déterminé par la note finale. En cas d'égalité à la première décimale entre plusieurs candidats le jury scientifique statuera en dernier ressort à la majorité simple sur le classement des candidats concernés. En cas d'égalité des voix, la voix du coordinateur scientifique sera prépondérante.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Retrouvez le formulaire à partir du 13 avril 2018 sur www.universitedesalpes.com/prix-jeunes-chercheurs/

CONTACT :

Organisation et coordination scientifique : contact@universitedesalpes.com